

CHAMBRE DES COMMUNES

Le jeudi 16 novembre 1978

La séance est ouverte à 2 heures.

● (1407)

AFFAIRES COURANTES

[Traduction]

L'AGRICULTURE

LE LAIT—DEMANDE DE MODIFIER LA POLITIQUE DE CONTINGENTEMENT—RECOURS À L'ARTICLE 43 DU RÈGLEMENT

M. John Wise (Elgin): Monsieur l'Orateur, j'invoque l'article 43 du Règlement à propos d'une question urgente.

L'honorable William Newman, ministre de l'Agriculture et de l'Alimentation de l'Ontario, a déclaré au congrès annuel de l'Ontario Dairy Council que lorsqu'il y a pénurie de lait de transformation produit en Ontario, il en résulte de dures pertes en termes d'emplois, de revenu des agriculteurs et de croissance économique secondaire, ainsi qu'une baisse des ventes à l'exportation, en particulier du fromage cheddar. Je propose donc, appuyé par le député d'Oxford (M. Halliday):

Que le ministre de l'Agriculture assume ses responsabilités et convoque immédiatement une réunion des ministres provinciaux, du comité national de l'approvisionnement du lait et des fonctionnaires de la Corporation de développement du Canada, expressément dans le but de modifier la politique actuelle des quotas fixes, de façon à tenir compte de l'évolution de la production et des besoins du marché dans les provinces.

M. l'Orateur: Pour mettre en délibération une motion de ce genre à ce moment-ci, il faut le consentement unanime de la Chambre. Y a-t-il consentement unanime?

Des voix: D'accord.

Des voix: Non.

* * *

LE TOURISME

LE PROJET DE MAJORATION DU COÛT DES VOYAGES PAR AVION—L'INCIDENCE SUR L'INDUSTRIE TOURISTIQUE—RECOURS À L'ARTICLE 43 DU RÈGLEMENT

M. Jack Murta (Lisgar): Monsieur l'Orateur, je prends la parole, en vertu de l'article 43 du Règlement au sujet d'une affaire urgente, soit la majoration proposée du coût des voyages par avion au Canada.

Le prix des voyages au Canada pourra augmenter en moyenne de 5 p. 100, les taxes d'aéroport de \$8 à \$13 et les

droits d'atterrissage pourront également être augmentés. Comme cette mesure nuirait au tourisme au Canada, je demande à présenter, appuyé par le député de Vegreville (M. Mazankowski) la motion que voici:

Que le gouvernement ait recours à ses pouvoirs pour bloquer ces hausses discriminatoires et préjudiciables qui viendraient porter un autre dur coup au tourisme au Canada.

M. l'Orateur: Pour mettre en délibération une motion de ce genre en vertu de l'article 43 du Règlement, il faut le consentement unanime. Y a-t-il consentement unanime?

Des voix: D'accord.

Des voix: Non.

* * *

LES POSTES

DEMANDE DE NE PAS HAUSSER ENCORE LE TARIF DU COURRIER DE PREMIÈRE CLASSE—RECOURS À L'ARTICLE 43 DU RÈGLEMENT

M. Stanley Knowles (Winnipeg-Nord-Centre): Monsieur l'Orateur, aux termes de l'article 43 du Règlement, je demande à présenter, appuyé par le député de Winnipeg-Nord (M. Orlikow), la motion suivante:

Que la Chambre demande au ministre des Postes de ne plus songer à augmenter le tarif du courrier de première classe étant d'avis que cela suffit.

Des voix: Bravo!

M. l'Orateur: Aux termes de l'article 43 du Règlement, pour mettre cette motion en délibération, il faut le consentement unanime de la Chambre. Y a-t-il consentement unanime?

Des voix: Oui.

Des voix: Non.

[Français]

ON DEMANDE AU GOUVERNEMENT D'ÉMETTRE UN TIMBRE COMMÉMORATIF LORS DU CONGRÈS DU LION'S CLUB À MONTRÉAL—RECOURS À L'ARTICLE 43 DU RÈGLEMENT

M. Gérard Laprise (Abitibi): Monsieur l'Orateur, en vertu des dispositions de l'article 43 du Règlement, je demande le consentement unanime de la Chambre pour présenter une motion se rapportant à une question urgente et d'une pressante nécessité.

Étant donné qu'un congrès international du *Lion's Club* se déroulera à Montréal au cours de la semaine du 17 juin 1979, étant donné que ce congrès groupera plus de 40,000 délégués en provenance de plus de 150 pays et principautés du monde, je propose, appuyé par le député de Lotbinière (M. Janelle):